



Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Jambin Robert : ☎ 02.96.25.41.57

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Gicquel Paulette ☎02.96.25.49.97

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.45.76		
Mardi	16h45/17h45	19h15/20h45 avec animateur
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	
Samedi	10h/12h	

Médecin

Dr Le Talec « La Pie » ☎ 02.96.25.40.01

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.96.25.40.03

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 19 h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

14/07 : Courses pédestres, bal, feu d'artifice

17/07 : Concours de boules du Club de l'amitié



BULLETIN MUNICIPAL

N° 15

Du 13 au 26 juillet 2012

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2012 (le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON - ETIENNE - JAMBIN - Mmes MALESTROIT - GICQUEL - MM. MOY - JAN - JEHAN - GETAIN - Mme VALLEE - MM. LE BIHAN - BIDAN - Mmes BOISHARDY - CHOUPEAUX - MM. HICQUEL - LE TINNIER - Mme LE BARS

Absent excusé : M. LE CORRE – pouvoir à M. ETIENNE

Secrétaire de séance : M. JEHAN

Le compte rendu de la réunion du 23 mai 2012 est approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA SALLE DES SPORTS

1°) – Modifications de marchés

Lot 1 – VRD : Mise au point des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales

HT : 6 280 €

TTC : 7 510.88 € (+ 17.56 % du montant du marché initial)

Modification du projet

Fourniture et mise en œuvre d'enrobé

Réalisation d'une bande gravillonnée

Fourniture et pose de bordures béton

Fourniture et mise en œuvre de béton balayé

HT : 3 647 €

TTC : 4 361.81 € (+ 10.19 % du montant du marché initial)

Lot 2 – Gros œuvre : Moins value pour erreur de démolition ayant entraîné la reconstruction de la cloison par DLP

HT : - 465.37 €

TTC : - 556.58 €

Lot 8 – Menuiseries intérieures : Travaux complémentaires suite au déplacement du local technique

Plus value pour portes coupe-feu

Poteau métallique soutien charpente derrière table de marque

Coffres pour habiller tuyaux PVC

HT : 2 630.62 €

TTC : 3 146.22 € (+ 6.16 % du montant du marché initial)

Coffre WC handicapé dans Hall « entrée public »

Encoffrement des tuyaux de chauffage et VMC dans les vestiaires

HT : 2 969.12 €

TTC : 3 551.07 €

Lot 9 – Cloisons doublages : Travaux supplémentaires de cloisonnement suite à démolition non prévue et plafonds coupe feu suite avis du contrôle technique

HT : 1 050.84 €

TTC : 1 256.80 € TTC (+ 3.82 % du montant du marché initial)

Lot 11 – Revêtements de sols – faïence : Douche « handicapés » dans le local arbitre

HT : 1 120.25 €

TTC : 1 339.82 € (+ 4.98 % du montant du marché initial)

Lot 12 – Sols sportifs : Réalisation de tracé de badminton réglementaire à la peinture polyuréthane

HT : 350 €

TTC : 418.60 € (+ 0.39 % du montant du marché initial)

2°) – Cessation d'activité de l'entreprise ROLLAND

Monsieur Le Maire informe l'assemblée :

✓ que le Tribunal de Commerce a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL ROLLAND le 13 juin 2012 avec une poursuite d'activité jusqu'au 22 juin 2012.

✓ qu'à ce jour, les prestations prévues dans le marché signé avec cette entreprise ne sont pas toutes réalisées.

✓ qu'il a mandaté la SCP TALMONT de Loudéac à l'effet de constater l'état d'avancement du chantier.

3°) – Lisse de sécurité pignon Ouest : La fourniture et la pose de 3 lisses constituées de 2 tubes en inox 304L de devis est confiée, après comparatif de devis, à GMMI pour un montant de 1 196 € TTC.

MAISON MACE : Le Conseil Municipal approuve le plan d'aménagement de l'ancienne maison MACE en salle polyvalente. Le projet comprend une salle de réunion (83.73 m²), une kitchenette avec placards (10.14 m²), des sanitaires (10.70 m²) et un placard ménage (1.04 m²).

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

1°) – **Clôture** : Les sapins de la cour de l'école vont être remplacés par une clôture « palissade » pour un coût de 1 410.59 € TTC.

2°) – **Verrière** : La fourniture et la pose de 2 châssis oscillo-battant sont confiés, après comparatif des devis, à M. JEGO Yannick, pour un montant TTC de 1 758.12 €.

3°) – **Toit** : Afin de pallier aux problèmes d'étanchéité, le Conseil Municipal décide de lancer une consultation avec publicité préalable (Ouest France + Mégalis) pour ces travaux.

TOITURE EGLISE : Pour la réparation de la toiture ardoise du clocher de l'église, des devis ont été demandés à M. BRIENT et à CBCE. Les propositions ne permettent pas de déterminer exactement les prestations proposées.

Le Conseil Municipal invite M. Le Maire à faire un recensement des besoins réels et l'autorise à confier les travaux à l'entreprise qui offrira la prestation la plus adaptée à une réparation durable.

EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Afin de répondre à la demande de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui a accordé une participation financière, le Conseil Municipal décide de réaliser un contrôle préalable à la réception des travaux d'assainissement collectif des eaux usées aux « Epinais ».

PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC) : Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que la participation pour raccordement à l'égout instituée par l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique pour financer le service d'assainissement collectif et perçue auprès des propriétaires d'immeubles achevés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ils sont raccordables, ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1^{er} juillet 2012.

Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 (n° 2012-254) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement.

Le Conseil Municipal décide d'en fixer le montant à 500 €. Le fait générateur de la PAC est le raccordement au réseau.

HAMEAU DE LA RODE

1°) - **Devis ERDF** : Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par ERDF pour la dépose de la ligne HTA d'un montant de 22 386.26 €. Pour cette prestation, le Syndicat Départemental d'Electricité apporte une participation à hauteur de 80 %, soit 17 909 € TTC. Il reste donc à la charge de la commune 4 477.26 €.

2°) - **Devis ORANGE** : Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par ORANGE pour la dépose des 4 poteaux téléphoniques et le passage du câble aérien en souterrain, d'un montant de 1 995.44 € TTC.

ADHESION A ITINERAIRES BIS : Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association ITINERAIRES BIS moyennant une cotisation annuelle de 75 €.

MODIFICATION DU PLU : Le Conseil Municipal décide d'engager une modification du règlement et une révision simplifiée concernant le zonage

QUESTIONS DIVERSES

1°) - **Embauche d'un saisonnier**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il a recruté M. Benjamin MOY, en contrat à durée déterminée, pour pallier à l'absence de M. Christian BURLLOT.

2°) – **Un jeudi à Dinard**

L'office du Tourisme de DINARD propose une opération « Un jeudi à DINARD » le 2 août 2012. Au programme de cette journée sont notamment inscrites les visites de l'exposition « 20 000 monstres sous les mers » et de l'exposition « Mariano Otero » à la Villa Roches Brunes.

Une participation de 7.50 € par personne sera encaissée par la mairie par le biais de la régie « activités culturelles » qui reversera cette recette.

CIRCULATION : Le **samedi 14 juillet 2012**, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits de 16 h à 20 h 30 sur les voies, rues et places ci-après :

Rue Joseph DUPRE - Rue de Bel Air - Rue Beauséjour - Cité Paul Le Maitre - C.E. n° 11 (Beaulieu) - Rue Le Clos - Voie communale n° 54 - Voie communale n° 25 (route de la Motte aux Loups) - Voie communale n° 1 - Rue des Aubépines



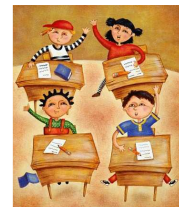
- Dans le sens TREVE/LA MOTTE, les véhicules emprunteront la Voie Communale n° 36, la V.C. n° 13, la rue des Tilleuls, la rue des Epinais puis la rue des bouleaux.
- Dans le sens LA MOTTE/TREVE, les véhicules emprunteront la rue des Bouleaux, la rue des Epinais, la rue des Tilleuls, la voie communale n° 13 puis la voie communale n° 36.

INSCRIPTIONS ECOLE- Rentrée 2012

Ecole publique : Si votre enfant est né en 2009 ou en 2010, ou si vous venez d'arriver à LA MOTTE, vous pouvez l'inscrire. Les inscriptions se font à la mairie. Mais vous pouvez, si vous le souhaitez, rencontrer l'équipe enseignante et visiter l'école. Une permanence sera assurée les jeudi 30 et vendredi 31 août de 10 h à 17 h à l'école.

Ecole Notre Dame de Lourdes : Les inscriptions des nouveaux élèves (dès 2 ans) pour la prochaine rentrée scolaire 2012/2013 sont ouvertes. N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice, Annie Le Luc, pour un entretien et une visite de l'école.

Contacts : Tél : 02.96.25.41.25 Email : eco22.nd.la-motte@eco.ecbretagne.org Site : <http://www.nddlamotte.fr/>



PRIX PAUL LE MAÎTRE 2012 : En reconnaissance à son école primaire, par amitié vouée aux instituteurs de LA MOTTE, Monsieur Paul Le Maître, Directeur Honoraire des Contributions Directes et du Cadastre, offrait des livres, chaque année, en récompense aux meilleurs élèves de l'école qui s'étaient distingués par leur travail, leur valeur intellectuelle ou morale. La somme attribuée provenait d'un champ devenu, après transaction avec les héritiers, la « Cité Paul Le Maître ». La commune s'est engagée à perpétuer le legs « Paul Le Maître » qui correspond à la valeur de la location du champ, en souvenir du généreux donateur, décédé le 22 avril 1964 à l'âge de 80 ans.

Meilleure élève : Manon PICOT

Meilleur camarade : Loan BESNARD

Elève la plus méritante : Océane NICOLAS

BIBLIOTHÈQUE : L'abonnement annuel de 2 € vous permet d'emprunter revues, livres, CD, DVD, CdRom. Durant le mois de juillet, les horaires de la bibliothèque sont inchangés.

Dans le cadre du "FESTIVAL DE LA FAMILLE", animation proposée par le C.I.A.S., la bibliothèque de **LA MOTTE** recherche des personnes pour participer à une journée d'animation **le jeudi 04 octobre de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**. Cette animation se passera à la **BIBLIOTHEQUE**, sous forme de lecture, de la part d'un adulte à 2 ou 3 enfants.

Le but est que des bénévoles de tous âges lisent des livres aux enfants de CP, qui eux, commencent l'apprentissage de la lecture. Retraités, c'est l'occasion d'un petit moment d'échange où vous communiquerez votre savoir aux enfants.

Contact : ☎ **02 96 25 45 76** aux heures d'ouverture de la bibliothèque soit le mercredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 10 h à 12 h, ou les mardi et vendredi de 16 h 45 à 17 h 45 ou à la Mairie Tél : **02.96.25.40.03**.

CYBERCOMMUNE : L'espace cybercommune vous offre :

- un accès aux ordinateurs pour vous familiariser avec les technologies de l'information et de la communication
- un accès à internet (recherche, e-mail, jeux...)
- l'impression de documents si nécessaire
- des initiations à l'informatique
- conseil auprès d'animateurs... et tout cela est **GRATUIT**.

L'animation mensuelle est gratuite. Le prêt de livres est assuré



MESSE AU FOYER ROGER JOUAN avec l'Abbé BLIVET à 16 h le lundi 16 juillet.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES :

Les personnes qui souhaitent faire partie de la commission administrative chargée des opérations de révision des listes électorales sont invitées à se faire connaître en mairie avant le 21 juillet 2012.

FORUM DES ASSOCIATIONS : **Vendredi 07 septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna. Toutes les associations intéressées doivent s'inscrire en Mairie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE :

✉ M. NÉVO Yoann et Mlle LE MOUËL Delphine, 5 impasse des Hironnelles. Mariage prévu à LA MOTTE, le 11 août 2012.

✉ M. MOISAN Julien et Mlle HOUËE Adeline, La Motte aux Loups. Mariage prévu à PLESSALA.

DESTRUCTION DES CHARDONS : L'arrêté du 29 juin 2007 relatif aux règles du couvert environnemental et de la diversité des assolements dans le cadre des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE), à l'entretien des parcelles mises en jachère dans le cadre du régime communautaire de soutien à certaines cultures arables, aux règles applicables pour le contrôle de la Directive Nitrates dans le cadre de la conditionnalité de certaines mesures de soutien en faveur des agriculteurs, à l'entretien des surfaces en herbes, stipule :

- Sur l'ensemble du territoire du Département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.
- L'usage de produits phytosanitaires est interdit sur la surface du couvert environnemental. Cependant, en l'absence de toute autre possibilité, un traitement herbicide chimique, strictement localisé sur la ou les adventices à détruire, à l'aide d'un matériel adapté (pulvérisateur à dos disposant notamment d'un système de limitation de la dérive), est autorisé avec des substances actives homologuées pour cet usage, par temps sec et en se conformant à la notice d'utilisation du produit :
 - pour le chardon des champs, à une distance supérieure à 1 m des cours d'eau ;
 - pour le Rumex, à une distance supérieure à 5 m des cours d'eau.

LES TAUPES – COMMENT FAIRE ?

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc gérer les populations, mais comment ? Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes, la FECODEC (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les ennemis des cultures), en partenariat avec la Communauté de communes ou la commune, propose une formation technique (gratuite).

Détails de la formation :

☛ **Objectifs** : Sur une demi-journée (matin), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir intervenir chez soi d'une manière autonome et efficace.

☛ **Contenu de la formation**

- En salle :
- ➔ La taupe : - Biologie – Mode de vie – Reproduction – Alimentation
 - ➔ Les différents moyens de lutte : - Piégeage – Appâts
 - ➔ Les différents types de pièges

Sur le terrain ➔ Les taupinières – les galeries – initiation au piégeage – démonstration, conseils

☛ **Public** : Tout public (particuliers et professionnels)

☛ **Intervenant** : Technicien FECODEC (Echange de savoir-faire)

☛ **Période** : Entre le 15 octobre et le 30 novembre 2012, le samedi matin.

Inscrivez-vous dès à présent à la Mairie où des bulletins d'information sont disponibles ou téléphonez au 02.96.01.37.90.

Les lieux de formations seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Parlez-en autour de vous.

MAISONS FLEURIES 2012 :

Maisons avec parcs de moins de 1 000 m²

- 1 M. et Mme CREHAN Victor - Rue de la Croix Rouge
- 2 M. et Mme FOUCAULT Claude - La Pie
- 3 M. et Mme THOMAS Alain - 7 impasse des Hirondelles
- 4 M. et Mme SAMSON Jean - La Charlerie
- 4 Mme GOUJON Annie - Quiballion
- 6 Mme BIDAN Bernadette - Quiballion
- 7 M. et Mme LEFFONDRE Armand - 6 imp Platanes
- 8 M. et Mme GLOUX Auguste - La Boulaie
- 9 Mme GOUJON Christiane - Le Loup Pendu
- 10 M. MOISAN Edmond - Rue des Bruyères

Maisons avec parcs de plus de 1 000 m²

- 1 M. NEVO Michel - Rue de la Douve aux Louais
- 2 M. et Mme NEVO Pierrick - Beaulieu
- 3 M. et Mme UGUET Raymond - Les Epinais
- 4 Mme LE SAGE Laetitia - Beaulieu
- 4 M. et Mme LE CORRE Joël - La Croix Chanvri
- 4 M. RAULT Dominique/ Mlle PAU Florence - La Vendômerie
- 7 M. PICHEREAU Patrick - La Bécasse
- 8 Famille URVOIX - La Biche

Façades

- 1 M. et Mme RAULET Roland - 4 rue Le Clos
- 2 Ecole Notre Dame de Lourdes - 1, Place de l'Eglise
- 2 M. BAUBICHET Raymond - 2 rue de la Poste
- 4 Mme SIMON Christiane - Foyer Roger Jouan
- 5 Mme LIMON Eliane - 17, cité Paul Lemaître
- 6 Mme LE MAIRE Marie - Foyer Roger Jouan
- 7 Mme BOURHY Jeannine - Foyer Roger Jouan
- 8 Mme LONCLE Anne - Foyer Roger Jouan
- 9 Mme LONCLE Eugénie - Foyer Roger Jouan
- 9 Mme JOUEO Anne - Foyer Roger Jouan
- 11 Mme GALERNE Monique - Foyer Roger Jouan
- 11 Mme DABOUDET Léontine - Foyer Roger Jouan
- 13 M. BERTHELOT Léon - Foyer Roger Jouan
- 14 Mme BLANCHARD Céline - Foyer Roger Jouan
- 15 Mme MESTREJAN Jacqueline - Foyer Roger Jouan
- 16 Mme HELLARD Francine - 1 Rue des Lierres
- 17 Mme MICHEL Louise - Foyer Roger Jouan

Commerce

- 1 La Cigogne

La remise des prix aura lieu en octobre

PETITES ANNONCES

À VENDRE : ☛ 2 cordes de bois coupés en 40/45. ☎ 06.66.01.98.91.

À LOUER : ☛ T3 Plain pied en mitoyenneté (2 Ch., 1 salle d'eau, WC, 1 pièce de vie avec coin cuisine), à 2 km du bourg de la Motte. ☎ 02.96.25.41.76 – 06.70.47.14.81.

DIVERS : ☛ Les vêtements laissés à l'école publique sont à votre disposition en Mairie.

☛ Je démarre une activité de conseillère de mode pour la marque Elora by GF (VD Group) qui est la spécialiste de la vente en réunion de prêt à porter et accessoires. De la couleur des tenues urbaines et décontractées, des matières agréables et confortables, voici la nouvelle collection automne que je peux vous faire découvrir dans la convivialité d'une vente privée entre amies où individuellement à toutes les femmes qui s'habille du 34 au 52. Je suis à votre disposition à partir du 1^{er} septembre, les modèles peuvent être vus en attendant sur le site internet www.georges-franck.fr. Une porte ouverte aura lieu les 15 et 16 septembre à mon domicile. Je suis également à votre disposition pour des produits cosmétique « nutrimetics » conseils et vente à domicile. Vous pouvez me joindre au 06.61.95.74.19 où dieulesaint.isabelle@orange.fr

Mme DIEULEUSAIN Isabelle – Catémoin – PLOUGUENAST.

☛ Toute l'équipe de la Croix Rouge remercie les personnes qui ont participé à l'opération de distribution de repas à emporter et tout particulièrement les familles des résidents du Foyer Logement. C'est avec ces bénéfiques que nous pourrions continuer nos activités auprès des personnes isolées et le « parrainage » des personnes âgées.

DONNE : ☛ Remblai à prendre sur place (le Loup Pendu). ☎ 06.88.17.61.33

PHARMACIE : La pharmacie est fermée le samedi après-midi jusqu'au 1^{er} septembre.

CAROLE COIFFURE informe sa clientèle que le salon sera fermé pour congés annuels du 31 juillet jusqu'au 18 août.

ANIMATIONS / FÊTES

FOULÉES A LA MOTTE

La Lucien Le Mouël

Samedi 14 juillet 2012

16 h 30 Course enfants
17 h 30 (5 000 m, ouvert à tous)
18 h 30 (10 000 m à partir des cadets)
Douches au terrain de foot

Engagements course : 7 € (8 € le jour de la course)
Inscription au 02.96.25.46.80

Salle ATHENA à partir de 20 h : Remise des prix

Tombola à chaque participant (Kit parro - Lecteur DVD)

Organisation : COMITE DES FETES
& Ça trotte à LA MOTTE

Suivies d'un repas grillades

Feu d'artifice et bal populaire

La Motte

CONCOURS de BOULES



INTERCLUBS en TRIPLETTES

Le 17 juillet 2012

Au JEU de BOULES COMMUNAL

Ouvert à tous joueurs membres d'un club de retraités

ENGAGEMENTS à partir de 14 h

En 3 parties (2 boules) - PRIX et COUPES - (lots à tous les participants) ORGANISÉ par le Club de l'Amitié.

La Municipalité de LOUDEAC organise un **Marché d'été** les mercredis 18 et 25 juillet, 1^{er}, 8 et 22 août 2012, en centre Ville.



**Le feu d'artifice sera tiré à l'étang.
Samedi 14 juillet 2012**

Vu les difficultés de stationnement, nous vous conseillons fortement de garer votre véhicule sur les parkings du bourg.



LE JEUDI 2 AOÛT 2012 VENEZ PASSER une JOURNÉE A DINARD

Une opération inédite est mise en place cet été par Madame MALLET, Maire de DINARD.

A l'occasion de ses expositions estivales, la VILLE DE DINARD, en partenariat avec LE TELEGRAMME et avec le soutien des TRANSPORTS BELLIER et de l'OFFICE DE TOURISME DE DINARD, propose aux habitants de LA MOTTE de passer un « JEUDI A DINARD ».

Cette opération aura lieu le jeudi 2 août pour notre commune qui fera partie du circuit Plémet-Loudeac-La Motte-Plouguenast. Des bus affrétés conduiront à DINARD les personnes qui se seront inscrites au préalable.

Au programme, pour une participation de 7,50 € par personne : **décontraction sur la plage et promenade au fil des rues de Dinard, visite privée en matinée de l'Exposition « 20 000 monstres sous les mers » au Palais des Arts et du Festival, déjeuner libre et accès à l'exposition Mariano OTERO présentée à la Villa Roches Brunes une des 407 villas classées de DINARD Ville d'Art et d'Histoire..**

Les participants seront accueillis par un Représentant de la Mairie de DINARD qui leur remettra personnellement le « carnet de bord » de cette journée dinardaise.

Les inscriptions seront prises en Mairie avant le 19 juillet. Le règlement de 7,50 € par personne sera fait par chèque à l'ordre de l'Office du Tourisme de DINARD (à remettre lors de l'inscription). **Le prix ne comprend pas les repas.**

REUNIONS

CLASSE 2 : Réunion de préparation le **mardi 24 juillet** à 20 h, salle des Lierres. Renseignements au 02.96.25.46.97/02.96.25.47.02.

SOCIÉTÉ DE CHASSE :

➤ Réunion chez Louise le **vendredi 27 juillet 2012 à 20 h 30** de tous les chasseurs et bénévoles pour la préparation de la fête de la chasse des 1^{er} et 2 septembre prochain. Présence indispensable.

➤ Suite au changement de la date d'ouverture de la chasse (celle-ci aura lieu le dimanche 16 septembre 2012), l'assemblée générale des chasseurs aura lieu le **vendredi 31 août à 20 h 30** à la salle Beaulieu.

ACTIVITES SPORTIVES

PROGRAMME CAP SPORTS : Inscriptions et renseignements en Mairie

SEMAINE DU 06 AU 10 AOÛT 2012

SEMAINE DU 13 AU 17 AOÛT 2012

	Lundi 06 Août	Mardi 07 Août	Places
10h30 12h00		STAGE GOLF à La Motte (1/3) Rdv Terrain des Sports La Motte S 15	12
14h00 15h30	STAGE JEUX D'ADRESSE à La Motte (1/3 et 2/3) Rdv Salle Omnisport La Motte S 13		12
16h30 18h00	STAGE SPORTS COLLECTIFS à Plouguenast (1/3 et 2/3) (T1) Rdv Salle Omnisport La Motte 16h15 S 14		8*

	Lundi 13 Août	Mardi 14 Août	Places
10h00 12h00		STAGE EQUITATION à Loudéac (2/3 et 3/3) à Loudéac (T1) Rdv Salle La Motte 09h40 Prévoir le pique-nique 15 € (stage 3 jours) ou 10 € si forfait S 17	4* 4*
14h00 16h00	STAGE EQUITATION à Loudéac (1/3) (T1) Rdv Salle La Motte 13h40 Prévoir des bottes 15 € (stage 3 jours) ou 10 € si forfait S 17		
17h00 18h30	STAGE SARBACANE + FLECHETTES à La Motte (1/3 et 2/3) Rdv Salle La Motte S 18		10

	Mercredi 08 Août	Jeudi 09 Août	Places
10h00 10h30 12h00	STAGE GOLF à La Motte (2/3) Rdv Terrain des Sports La Motte S 13	STAGE KAYAK à Plouguenast (1/3) Rdv Salle La Motte à 9h45 Prévoir Change + Attestation 25m S 16	12 4*
14h00 15h30	FINALITE DU STAGE ADRESSE (3/3) Sortie Bowling à St Briec (T) Rdv Salle Omnisports La Motte 14h00 10 € (stage + sortie) ou 5 € si forfait	STAGE GOLF à La Motte (3/3) Rdv Terrain des Sports La Motte	12
16h30 18h00		STAGE SPORTS COLLECTIFS à Plouguenast (3/3) (T1) Rdv Salle Omnisports La Motte 16h15	8*

	Mercredi 15 Août	Jeudi 16 Août	Places
10h30 12h00	FERIE	STAGE RAQUETTES à Plouguenast (1/3) (T1) Rdv Salle Omnisport La Motte à 10h15 S 19	8*
14h00 15h30		STAGE RAQUETTES à Plouguenast (2/3) (T1) Rdv Salle Omnisport La Motte à 13h45	8*
16h30 18h00		STAGE SARBACANE + FLECHETTES à La Motte (3/3) Rdv Salle La Motte	10

	Vendredi 10 Août	Places
10h00 12h00	STAGE KAYAK à Piémont (2/3) (T1) Rdv Salle La Motte à 9h30 Prévoir Change + Attestation 25m	4*
13h30 17h30	FINALITE DU STAGE KAYAK (3/3) Descente Kayak au Pont Querra Prévoir Pique-nique du midi 10 € (stage + descente) Prévoir un change	4*

	Vendredi 17 Août	Places
10h00 12h00	Permanence à la Salle Omnisports La Motte	
14h00 16h30	TOURNOI RAQUETTES à Plouguenast (3/3) FINALITE STAGE (T1) Rdv Salle Omnisport La Motte à 13h45	8*

(* propres moyens au-delà)

(* propres moyens au-delà)

STEP : L'amicale Laïque a un projet de step. Le jour retenu est le mercredi. Les horaires seront définis avec les participants (le créneau horaire étant prévu entre 19 h 30 et 21 h). Pour tout renseignement, appeler le 02.96.25.41.80 al.lamlotte@free.fr
L'amicale laïque sera présente au forum des associations le 7 septembre.



CAP SPORTS 2012/2013 : Les personnes intéressées peuvent inscrire leur(s) enfant(s) dès maintenant. Les séances auront **probablement** lieu le mercredi pour les CE – CM et le samedi matin pour les GS et CP. **Attention le nombre de places est limité.**

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Cabinet Infirmier de La Motte

Ambulances

Taxi

Pompiers

C.L.I.C.

CIDERAL :

4/6 bd de la Gare

B.P. 246

22602 Loudéac
Cedex

Conciliateur de justice

Composez le 15

☎ 06.42.36.12.81

Hémonic Françoise & Michel
Du lundi au vendredi (8 h – 20 h)

Hémonic

Centre de Secours

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert de

9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 à la maison du développement Bd Castel à Loudéac

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

Info Energie 0805 203 205 (numéro vert), celui-ci permet de joindre le conseiller de son territoire tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30. Il est possible de venir rencontrer le conseiller les semaines impaires. infoenergie@pays-pontivy.fr

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (M. Belorgey, Conseiller en architecture) : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h à la DDTM de Loudéac et de 13 h 30 à 16 h (sur RDV au 02.96.66.09.09.) à la CIDERAL.

1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac

- « Bel Air » - LA MOTTE

- «Bel Air» - LA MOTTE

- PLOUGUENAST



☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

☎ 02.96.28.27.05

☎ 02.96.25.01.42